

Centre national de gestion

Arrêté du 12 décembre 2025 portant inscription au titre de l'année 2026 au tableau d'avancement à la hors classe du corps des directeurs des soins

NOR : SFHN2530615A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2022-464 du 31 mars 2022 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des soins dont les noms suivent sont inscrits au titre de l'année 2026 au tableau d'avancement à la hors classe du corps des directeurs des soins :

Sont nommés à compter du 01/01/2026 :

1. BECQUET Catherine
2. BONNEFON Angélique
3. CALADO DE SOUSA Sofia
4. CAPBERN Céline
5. COLCANAP LE ROY Gaëlle
6. COLLET Carole
7. DAME Sandrine
8. DE GASPERI Patrice
9. DEPARIS Karine
10. DOOGHE Anne
11. DUFOUR Frédéric
12. FAROULT Magali
13. FIAULT Stéphanie
14. GENEST Nicolas
15. GEREMIA Stéfania
16. GUERIN Rodolphe
17. HIDOUX Nathalie
18. HIEZ Bruno
19. HORLAVILLE Stéphane
20. JOLIVET Nathalie
21. LESECQ Etienne
22. MAIRE Nathalie

23. MAURAY Elisabeth
24. MENAGE Gilles
25. MORANGE Ghislain
26. MOUSSIER Cidàlia
27. NAUDIN Nathalie
28. OLIVIER Danièle
29. PAGES Valérie
30. PAUL Anne
31. POIRIER Michel
32. RAFFRAY Christelle
33. RAINVILLE Elisabeth
34. RIU Jean-Luc
35. ROLIN Gwenaël
36. ROUCOUT Martial
37. SAGE Christine
38. STOLL Aurélie
39. TROJAN Christine
40. VALLAT Anthony
41. VOILLOT Sylvie
42. WICK Sandrine
43. WIDIEZ LE BARS Géraldine
44. WUILBEAUX Romuald
45. ZOUAOUI Hadifa

Est nommé à une date ultérieure :

46. FOREST Lionel

Article 2

La présente décision peut être contestée dans les deux mois qui suivent sa notification soit en déposant un recours gracieux devant l'administration auteure de la décision soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 12 décembre 2025.

La directrice générale du Centre national de gestion,
Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD